Comment et où trouver des informations fiables sur les communautés religieuses ?

TABLE DES MATIERES

PRÉLIMINAIRES 2

SITES D'INFORMATIONS OFFICIELLES 2

Site internet du Journal Officiel associations : https://www.journal-officiel.gouv.fr/pages/associations-recherche/?sort=cronosort&disjunctive.source 2

Site internet d'Infogreffe : https://www.infogreffe.fr/ 4

Site des associations Alsace-Moselle https://associations.alsace-moselle.fr/login 5

Site Pappers : https://www.pappers.fr/ 5

Site Pappers Belgique : https://www.pappers.be/fr 7

Site internet de Légifrance : https://www.legifrance.gouv.fr/ 7

SITES INTERNET RELIGIEUX 8

Sites internet des communautés elles-mêmes 8

Sites internet du ou des diocèse(s) concerné(s) 8

Site internet de la CORREF – Conférence des religieux et religieuses de France : https://www.viereligieuse.fr/ 8

SITES INTERNET DÉNONÇANT DES ABUS, DES DÉRIVES SECTAIRES 9

Site de l'UNADFI : https://www.unadfi.org/ 9

Site internet de la MIVILUDES : https://www.miviludes.interieur.gouv.fr/ 9

Site internet de l'AVREF : https://www.avref.fr/ 9

Les éditions Golias : https://www.golias-editions.fr/ 10

Préliminaires

Toute communauté a un statut civil, sauf éventuellement à son départ : c'est alors une association « de fait » qui n'a pas encore été déclarée en préfecture (ou autre lieu officiel). Les membres des communautés sont souvent ignorants du statut civil qu'ils confondent avec statut canonique.

Une communauté peut **changer de statut civil**. En général, elle est au départ association loi 1901, mais peut se faire reconnaître comme congrégation par décret ministériel

Le nom de la communauté au civil s'avère souvent différent du nom religieux…, ce qui ne facilite pas la recherche. Il faut alors chercher avec la domiciliation.

Faire très attention aux **homonymes**, notamment en ce qui concerne les communautés liées à la FSSPX (fraternité sacerdotale saint Pie X) : il s'agit souvent de communautés qui ont vécu une scission interne entre tutelle romaine et tutelle FSSPX.

Il peut y avoir plusieurs communautés sous une seule dénomination. Ainsi les Fraternités de Jérusalem ont des membres de type monastiques, d'autres apostoliques, certaines sont féminines, d'autres masculines…

Une communauté crée souvent des « associations filles », qui, soit sont des « établissements secondaires » (par opposition au « siège social »), soit des associations indépendantes qui viennent couvrir des activités particulières de la communauté, par exemple un artisanat. Certaines communautés les créent par dizaines… !

Il est possible **d'obtenir les statuts** initiaux d'une communauté en s'adressant à l'autorité civile où elle les a déposés (préfecture…), ce qui permet de connaître les signataires par exemple.

Toutes les associations domiciliées à l'adresse d'une communauté n'ont pas obligatoirement été créées par elle.

Sites d'informations officielles

Site internet du Journal Officiel associations : https://www.journal-officiel.gouv.fr/pages/associations-recherche/?sort=cronosort&disjunctive.source

Recherche par nom, par adresse, par mots clefs…

On obtient là :

- le statut civil (association loi 1901, fondation, fonds de dotation…)
- l'objet (le but)
- le lieu de déclaration (préfecture, police…)
- les annonces :
    - de création
    - de modifications
        - modification de l'objet
        - transfert du siège social (déménagement)
        - de statuts (il y a alors lieu de cliquer sur le lien *« télécharger le justificatif de publication »* qui vous amène dans le Journal Officiel proprement dit).
        - Les comptes (ce n'est pas systématique)

Comme dans l'exemple ci-après – annonce de création :

- **Association pour une retraite convenable**

Associations loi du 1er juillet 1901

Parue le : 10 juin 1978

Type d'annonce : Création

Afficher les détails

- **N° de parution :** 19780135

N° d'annonce : 119

- **Titre :** Association pour une retraite convenable
- **Objet :** regrouper des hommes et des femmes qui déclarent avoir cessé leurs activités de ministres du culte ou de membres de congrégations religieuses ; elle veut leur permettre, à partir de la loi du 2 janvier 1978 concernant la sécurité sociale et la retraite des clercs et ministres de congrégations religieuses, d'assurer leurs droits à une assistance vieillesse et une assurance invalidité convenables
- **Siège social :** A P.R.C., 7, rue Honoré-Broutelle, 44000 Nantes
- **Date de déclaration :** Le 24 mai 1978
- **Lieu de déclaration :** Préfecture Loire-Atlantique
- **Domaines d'activités :**
    - Domaines Divers /
- **Localisation :** Loire-Atlantique

Télécharger le justificatif de publication de l'annonce (pdf)

Afficher la carte

Lien permanent vers l'annonce

Site internet d'Infogreffe : https://www.infogreffe.fr/

Infogreffe est un groupement d'intérêt économique (GIE) créé en 1986 par les greffiers des tribunaux de commerce français. Sa mission principale est de faciliter la diffusion au public des informations légales relatives aux entreprises, immatriculées au Registre du commerce et des sociétés (RCS). https://www.google.com/search?q=infogreffe+wikip%C3%A9dia&rlz=1C1GCEA_enFR1171FR1171&oq=infogreffe+wikip%C3%A9dia&gs_lcrp=EgZjaHJvbWUyBggAEEUYOdIBCTc1ODNqMGoxNagCCLACAQ&sourceid=chrome&ie=UTF-8

Recherche par nom.

On obtient là, notamment le numéro SIREN.

Lorsqu'il s'agit d'entreprises, on peut trouver les différents établissements annexes, les noms des dirigeants, des éléments de comptes…

Comme dans la parution ci-après :

ASSOC POUR UNE RETRAITE CONVENABLE

SIREN :
530 308 865
Non inscrite au R.C.S
Secteur d'activité :
Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire

Informations Entreprise

Dénomination sociale :
ASSOC POUR UNE RETRAITE CONVENABLE
Forme juridique :
Association déclarée
Siège social :
10 RUE LEVOT, 35000 RENNES
SIRET :
530 308 865 00019

Informations complémentaires

Inscription :

Première immatriculation le 15 / 03 / 2009

N°TVA intracommunautaire :

Non communiqué

Greffe compétent :

Données issues de la base SIRENE tenue par l'INSEE, droits réservés

https://www.infogreffe.fr/entreprise/assoc-pour-une-retraite-convenable/530308865/6d3d3c64-6e14-4876-bdf2-b29f653608d5

Site des associations Alsace-Moselle https://associations.alsace-moselle.fr/login

Il est nécessaire de s'inscrire pour y parvenir. Gratuit.

Ce site répertorie les associations spécifiquement déclarées en Alsace-Moselle, zones concernées par le concordat de 1801.

Recherche par nom et/ou par adresse.

Site Pappers : https://www.pappers.fr/

Pappers *est un site web d'information légale, juridique et financière sur les entreprises françaises. Le site agrège des informations issues des données ouvertes de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et du Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC). La loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques de janvier 2015, qui vise à lutter contre le monopole des professions réglementées en France, rend accessible publiquement les données du registre national du commerce et des sociétés (RNCS) mettant un terme au monopole du groupement d'intérêt économique Infogreffe, détenu par les tribunaux de commerce français*[3]*. Infogreffe conserve néanmoins l'exclusivité sur le Kbis*. https://fr.wikipedia.org/wiki/Pappers

Recherche par nom ou par adresse – ou par nom de dirigeant. Reprend strictement le nom tel qu'annoncé par infogreffe… avec les abréviations éventuelles. Certaines informations peuvent s'ajouter à celles données par infogreffe.

Exemple ci-après :

ASSOC POUR UNE RETRAITE CONVENABLE

530 308 865 •Active

Adresse : 10 RUE LEVOT, 35000 RENNES

Activité : Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire

Effectif : 0 salarié (donnée 2025)

Création : 15/03/2009

Suivre cette entreprise

Informations juridiques de ASSOC POUR UNE RETRAITE CONVENABLE

SIREN :	530 308 865
SIRET (siège) :	530 308 865 00019
Forme juridique :	Association déclarée
Numéro de TVA :	FR22530308865
Inscription au RNE :	Non inscrit
Inscription au RNA :	INSCRIT le 22/05/2008
Identifiant association :	W702000104

Avis de situation SIRENE

Activité de ASSOC POUR UNE RETRAITE CONVENABLE

Objet de l'association : Promouvoir et de défendre les droits économiques et sociaux des personnes lésées en ce qui concerne leur retraite, plus particulièrement de celles ressortissant du régime des cultes, ainsi que de celles qui n'ont pas été affilées alors qu'elles auraient dû ou devraient l'être ; obtenir, pour elles et pour leurs ayants droit, une retraite convenable, telle que définie par l'article 23 de la charte sociale européenne ; mettre en œuvre toute action de formation, d'accompagnement, d'assistance nécessaire ;

Code NAF ou APE : 94.99Z (Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire)

Domaine d'activité : Activités des organisations associatives

Documents juridiques de ASSOC POUR UNE RETRAITE CONVENABLE

- **Récépissé de modification** 17/11/2021
- **Liste dirigeants** 17/11/2021
- **Procès verbal** 17/11/2021
- **Statuts** 17/11/2021
- **Récépissé de modification** 09/04/2018

- **Liste dirigeants** 09/04/2018
- **Statuts** 09/04/2018
- **Procès verbal** 09/04/2018
- **Récépissé de modification** 19/06/2017
- **Liste dirigeants** 19/06/2017
- **Récépissé de modification** 21/11/2016
- **Procès verbal** 21/11/2016
- **Liste dirigeants** 21/11/2016
- **Récépissé de modification** 26/05/2016
- **Liste dirigeants** 26/05/2016
- **Procès verbal** 26/05/2016
- **Récépissé de modification** 18/12/2014
- **Procès verbal** 18/12/2014
- **Liste dirigeants** 18/12/2014
- **Récépissé de modification** 23/04/2013
- **Procès verbal** 23/04/2013
- **Liste dirigeants** 23/04/2013
- **Statuts** 23/04/2013
- **Récépissé de modification** 13/04/2011
- **Procès verbal** 13/04/2011
- o **Statuts** 13/04/2011
- **Liste dirigeants** 13/04/2011
- **Récépissé de modification** 01/07/2010
- **Liste dirigeants** 01/07/2010
- **Récépissé de modification** 20/07/2009
- **Liste dirigeants** 20/07/2009
- **Statuts** 20/07/2009
- **Récépissé de modification** 14/10/2008
- **Procès verbal** 14/10/2008
- **Statuts** 14/10/2008

https://www.pappers.fr/entreprise/assoc-pour-une-retraite-convenable-530308865

En s'inscrivant sur le site pappers (gratuit) on obtient des informations supplémentaires, tels les biens immobiliers.

Site Pappers Belgique : https://www.pappers.be/fr

Site internet de Légifrance : https://www.legifrance.gouv.fr/

Légifrance est le site web officiel édité par le secrétariat général du Gouvernement français pour la diffusion des textes législatifs et réglementaires et des décisions de justice des Hautes juridictions et des cours d'appel de droit français.
https://fr.wikipedia.org/wiki/L%C3%A9gifrance

Vous pouvez y trouver – entre autres :

- les décrets ministériels de **reconnaissance de congrégations** religieuses (Lorsque les congrégations sont anciennes, on ne trouve pas aisément le décret ministériel initial de reconnaissance, non numérisé) ;

- les textes anonymisés **des arrêts de cour d'appel et Cour de cassation** concernant des problèmes de droits à retraite (dont la Cavimac). Sélectionner le fonds « jurisprudence judiciaire », puis écrire « Cavimac retraite ».

Sites internet religieux

Sites internet des communautés elles-mêmes

Vous devriez y trouver les données concernant leur **statut canonique** (association de fidèles, institut de vie consacrée…), les noms des fondateurs, des responsables, un historique de la communauté.

Les communautés publient parfois des « communiqués » suite à enquête canonique, suite à des publications les concernant dans les medias, par exemple.

Sites internet du ou des diocèse(s) concerné(s)

Ils donnent souvent un résumé de données concernant la communauté, les adresses utiles dans le diocèse, le nom des responsables.

A noter que l'on trouve sur le site du diocèse de Fréjus-Toulon, un lien vers le site de la chancellerie du diocèse https://chancellerie.frejustoulon.fr/ permettant l'accès aux actes juridiques du diocèse (notamment pour les communautés religieuses).

Les diocèses publient parfois des « communiqués » concernant telle ou telle communauté.

Site internet de la CORREF – Conférence des religieux et religieuses de France : https://www.viereligieuse.fr/

https://annuaire.viereligieuse.fr/instituts Répertorie les collectivités religieuses adhérant à la CORREF.

A noter que la grande majorité des « communautés nouvelles » n'adhèrent pas à la CORREF.

Sites internet dénonçant des abus, des dérives sectaires

Site de l'UNADFI : https://www.unadfi.org/

L'Union nationale des associations de défense des familles et de l'individu victimes de sectes (UNADFI) est une association française fondée en 1982, reconnue d'utilité publique en 1996. Elle a pour but de prévenir les agissements des groupes, mouvements et organisations à caractère sectaire ainsi que de défendre et d'assister les familles et l'individu victimes de groupes, mouvements ou organisations à caractère sectaire, quelles que soient leur appellation, leur forme et leurs modalités d'action, portant atteinte aux Droits de l'Homme et aux libertés fondamentales définis par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Elle regroupe et coordonne les Associations de défense des familles et de l'individu (ADFI).
https://fr.wikipedia.org/wiki/Union_nationale_des_associations_de_d%C3%A9fense_des_familles_et_de_l%27individu_victimes_de_sectes

Site internet de la MIVILUDES : https://www.miviludes.interieur.gouv.fr/

La Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (également désignée par l'acronyme Miviludes ou MIVILUDES) est un organisme de l'État français, créé en 2002. Elle a pour mission d'observer et d'analyser le phénomène des dérives sectaires, d'informer le public sur les risques qu'elles représentent et de coordonner l'action préventive et répressive des pouvoirs publics.
https://fr.wikipedia.org/wiki/Mission_interminist%C3%A9rielle_de_vigilance_et_de_lutte_contre_les_d%C3%A9rives_sectaires

Site internet de l'AVREF : https://www.avref.fr/

L'AVREF, ou Aide aux victimes des dérives de mouvements religieux en Europe et à leurs familles, est une association dont l'objectif est selon ses statuts de « prévenir, d'informer, d'aider et de réconforter toute personne ou son entourage, victime, directe ou collatérale, de dérives émanant de mouvements ou communautés diverses, à caractère philosophique ou religieux, notamment catholiques ». En pratique, l'AVREF s'est plus particulièrement spécialisée dans la lutte contre les dérives sectaires et les abus sexuels au sein de l'Église catholique. L'AVREF compte aux côtés de l'Unadfi et du CCMM parmi les trois principales associations œuvrant en faveur les victimes de dérives sectaires.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Aide_aux_victimes_des_d%C3%A9rives_de_mouvements_religieux_en_Europe_et_%C3%A0_leurs_familles

Les éditions Golias : https://www.golias-editions.fr/

Publient régulièrement des articles sur les communautés religieuses.